

Diagnostic territorial des enjeux de santé publique du CCSMTL

Dans le cadre de la mise à jour du Plan d'action
régional intégré de santé publique de Montréal 2022-
2025



**Le pouvoir d'agir et le développement des
communautés et la précarité des organismes
communautaires**

Ce cahier sur l'accès aux soins de santé et services sociaux est extrait du [DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES ENJEUX DE SANTE PUBLIQUE DU CCSMTL - MISE A JOUR DU PLAN D'ACTION REGIONAL INTEGRE DE SANTE PUBLIQUE DE MONTREAL 2022-2025](#).

Direction des services généraux et des partenariats urbains du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

1301, Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2L 1M3

ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca

Décembre 2022

CRÉDITS AUTEURS ET COLLABORATEURS

Coordination

Marie-Josée Lemieux, cheffe administration de programme de santé publique

Recherche et rédaction

Catherine St-Germain, APPR, Santé publique et trajectoires de services de proximité

Frédéric Dufresne, APPR, Santé publique et trajectoires de services de proximité

Collaboration

Catherine Lessard, cheffe de service, Développement des communautés

Marie-Josée Quesnel-Mercier, APPR, Environnement favorable à la santé

Révision linguistique et mise en page

Sophie Maltais, agente administrative, Santé publique et trajectoires de services de proximité

Photo de la page couverture (de gauche à droite)

Claude Robillard, Quartier Centre-sud de Montréal (Collage), [Flickr](#), CC BY-NC 2.0

Guilhem Vellut, Saint-Henri, [Flickr](#), CC BY-NC 2.0

ChrisGoldNY, Graffiti in Plateau Mont-Royal, [Flickr](#), CC BY 2.0

Axel Drainville, Verdun, [Flickr](#), CC BY-NC 2.0

NOTES

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Ce document est disponible en ligne à la section documentation et rapports du site Web : www.ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca

PRÉFACE

Une meilleure connaissance des enjeux et des besoins de la population de notre territoire est essentielle pour adapter nos stratégies d'interventions dans le sens de l'approche de santé urbaine. Cette connaissance passe certes, par la mise en évidence d'informations sociosanitaires, mais aussi par une conversation citoyenne.

Le présent rapport présente les enjeux de santé publique constatés et vécus par différents acteurs en contact avec la population de notre territoire. Plusieurs de ces enjeux sont présents depuis un certain temps alors que d'autres ont été exacerbés par les dernières années de pandémie. Quotidiennement, les acteurs du secteur communautaire, des arrondissements et les intervenants de notre établissement composent dans leurs interventions avec les difficultés vécues par les personnes les plus vulnérables de notre territoire.

Ce document vise à exposer les enjeux et les priorités en découlant. Il vise ultimement à potentialiser les interventions préventives susceptibles de limiter la dégradation de l'état de santé des citoyens, des usagers et de leurs proches et ainsi, réduire les inégalités sociales de santé pour la population du territoire du CCSMTL. Notre établissement regroupe des employés compétents et engagés qui non seulement reconnaissent les enjeux, mais qui proposent des solutions innovantes et pertinentes.

Les informations présentées dans ce rapport représentent donc un levier important pour le prochain plan d'action en santé publique. Nous portons collectivement la responsabilité populationnelle de notre établissement et nous sommes tous invités à élargir notre compréhension de la réalité urbaine dans notre territoire et à travailler ensemble, avec nos partenaires et avec les citoyens pour améliorer l'environnement, les services et les conditions de vie, pour le bien-être de tous.

Liette Bernier, Ph. D.

Directrice

Directions des services généraux et des partenariats urbains.

INTRODUCTION

Le Plan d'action régional intégré de sante publique de Montréal (PARI-SP) 2016-2021 est arrivé à échéance et la DRPS ainsi que les cinq CIUSSS de la métropole se sont engagés dans une démarche de mise à jour pour la période 2022-2025. Dans ce cadre, un diagnostic territorial a été produit pour mettre en lumière les grands enjeux émergents et ainsi adapter l'offre de service selon les priorités de santé publique territoriale.

Pour élaborer ce diagnostic territorial, la cueillette de données a été faite auprès de 3 catégories d'acteurs :

1. Directions cliniques, membres du Comité tactique ;
2. Comités et équipes en organisation communautaire et en prévention promotion de la santé de la Coordination territoriale santé publique de la DSGPU ;
3. Tables de quartiers du territoire.

Afin d'identifier les enjeux prioritaires, les données recueillies ont fait l'objet d'un travail de groupement thématique et de synthèse. Selon cette méthode, sept enjeux prioritaires ont été identifiés sur notre territoire :

1. La santé mentale ;
2. L'accès, l'abordabilité et la salubrité des logements ;
3. La sécurité alimentaire ;
4. L'adaptation au vieillissement ;
5. La consommation de substances psychoactives, d'alcool, de tabac et les dépendances ;
6. L'accès aux services de santé et aux services sociaux ;
7. Le pouvoir d'agir des communautés et de la précarité des organismes communautaires.

DESCRIPTION DE L'ENJEU PRIORITAIRE

Un seul enjeu prioritaire est développé dans ce cahier, mais les autres priorités ainsi que la totalité des enjeux nommés lors des consultations se retrouvent dans le [document d'origine](#).

Nous rapportons ici les arguments et situations nommées par les répondants. Ces derniers n'ont pas fait l'objet de vérification des faits et sont rapportées le plus intégralement possible.

POUVOIR D'AGIR ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET PRÉCARITÉ DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La décision de prioriser cet enjeu repose sur une analyse quelque peu différente des autres enjeux. En effet, il a peu été identifié par les répondants internes du CCSMTL, bien qu'il l'ait été par quelques directions et soulevé de façon importante par l'équipe en organisation communautaire, mais il a fait l'unanimité auprès des répondants externes. C'est pourquoi il a été décidé de prioriser cet enjeu important pour ces répondants de notre territoire.

Pour la santé publique régionale, le développement des communautés semble passer essentiellement par les tables de quartier. Toutefois, pour plusieurs répondants, cette vision des choses est réductrice et ne reconnaît pas à sa juste valeur la contribution des organismes communautaires et autres instances de concertation sectorielles. Plusieurs instances de concertation sont précaires, car elles n'ont aucun financement pour en assurer la coordination qui repose sur des organismes qui sont aussi en situation de précarité. Le besoin de financer ces coordinations de table a été mis de l'avant. D'autre part, il est nommé que plusieurs financements pour le milieu communautaire passent désormais directement des ministères aux CIUSSS sans nécessairement adopter une approche en développement des communautés.

Au niveau des mesures de santé publique, les répondants ont nommé le fait que le financement par projet était érogatoire et ne permettait pas d'assurer une pérennité des actions. Les enveloppes sont insuffisantes et leur répartition ne tient pas compte de la réalité terrain en se basant sur des indicateurs qui ne prennent pas en considération la pauvreté dans les quartiers plus favorisés. Ceci a comme conséquence de creuser davantage les inégalités sociales et crée des iniquités entre les quartiers. D'autre part, les cadres de financement des mesures de santé publique *Milieus de vie favorables - petite enfance* et *Milieus de vie favorables - jeunesse* reposent sur la gestion de l'enveloppe et du processus par les instances de concertation qui, la plupart du temps, sont sans coordination afin d'assurer la gestion du processus d'attribution des fonds. Cette réalité demande beaucoup d'énergie à des organismes qui sont déjà en situation de précarité, en plus de laisser moins d'espace pour discuter des enjeux locaux. Certains ont également soulevé leur inquiétude quant à la participation de plus en plus grande des fondations privées dans les enveloppes de financement.

La situation précaire vécue par l'ensemble du milieu communautaire du territoire du CCSMTL est sans précédent. La pandémie et la pénurie de main-d'œuvre ont sans doute un rôle à jouer, mais elles ont surtout aggravé une situation qui était déjà existante. Les répondants ont nommé le besoin d'un financement à la mission plutôt que par projet, afin d'assurer une pérennité et une continuité des services à la population et de sortir les organismes des cycles sans fin de demandes de subvention. Les répondants ont également nommé le besoin de bonification du financement de base afin d'offrir des salaires compétitifs à leur personnel car leur rétention est difficile dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Par exemple, il n'est pas rare de voir un employé d'organisme communautaire quitter son emploi pour aller dans le réseau de la santé et des services sociaux. Lorsque le salaire est bas et que les contrats sont d'une durée déterminée pour cause de fin de financement de projet, cela met l'organisme constamment en recherche de personnel et de financement. Faute de personnel suffisant, les organismes décident parfois de diminuer leurs recherches de financement et leurs demandes de subvention car elles sont trop érogatoires. Les répondants communautaires font état de l'épuisement des équipes de travail, ce qui rend

aussi difficile leur participation aux concertations et aux projets collectifs. Le coût des locaux rend actuellement difficile la relocalisation d'organismes ou le développement d'autres initiatives avec un besoin de locaux. Notons que les besoins de la population ont augmenté durant la pandémie et ne semblent pas diminuer avec le temps. Cette précarité dans les organismes fait en sorte qu'ils ont peine à répondre aux demandes. En effet, certains secteurs ont vu les demandes exploser. C'est le cas particulièrement des organismes en sécurité alimentaire et des organismes en itinérance. Plusieurs de ces organismes peinent à trouver du financement adéquat, que ce soit pour bonifier leur offre, payer des salariés (les organismes en sécurité alimentaire comptent beaucoup sur le travail bénévole), mais aussi pour développer des services, notamment en itinérance. Certaines mesures de financement supplémentaires ont été accordées pendant la pandémie, mais ces mesures ne sont plus disponibles alors que les besoins sont toujours là et qu'ils sont même grandissants.

L'enjeu de la reconnaissance du milieu communautaire est unanime auprès de nos répondants externes. Il y a un besoin de reconnaissance financière d'une part, mais aussi de leur important travail de première ligne auprès des populations les plus vulnérables de notre territoire. La pandémie a mis en évidence l'aptitude du milieu communautaire à rejoindre ces populations, mais aussi sa grande capacité d'adaptation, de même que son agilité pour répondre aux besoins d'urgence. Le RSSS a énormément compté sur leur travail pour rejoindre la population pendant la pandémie, les organismes communautaires sont des partenaires importants et ont besoin d'être reconnus comme tel. À ce titre, les répondants ont parlé du manque de reconnaissance de l'expertise du milieu communautaire en complémentarité à celle du RSSS.

Concernant le partenariat entre le milieu communautaire et le RSSS, les répondants ont nommé le besoin d'un plus grand arrimage entre les services des deux réseaux. Pour répondre plus efficacement aux besoins de la population, les deux réseaux auraient intérêt à travailler davantage en complémentarité et en collaboration, que ce soit au niveau local des CIUSSS mais aussi au niveau de la DRSP. D'autre part, plusieurs répondants ont nommé le besoin que le RSSS se positionne comme réel partenaire lors de revendications, comme allié. Des prises de position communes sont souhaitées lorsque cela fait sens.

En dernier lieu, les répondants ont émis leurs préoccupations quant à plusieurs enjeux qui sont concertés au niveau régional mais très peu au niveau local. Toutefois, ce sont des enjeux qui touchent grandement la population locale du territoire du CCSMTL. On parle notamment des enjeux autochtones, de la communauté LGBTQ+, de la population immigrante ou réfugiée et de la violence conjugale.